

DOCUMENT RESUME

ED 371 818

PS 022 092

AUTHOR Cornali-Engel, Irene
 TITLE Une Ecole Infantine: Pourquoi? (A School for Infants: Why?).
 INSTITUTION French Inst. for Research and Educational Documentation, Neuchatel (Switzerland).
 PUB DATE Sep 93
 NOTE 39p.
 AVAILABLE FROM Institut Romand de Recherches et de Documentation Pedagogiques, Case postale 54, Ch-2007, Neuchatel 7, Switzerland (4 Swiss francs).
 PUB TYPE Viewpoints (Opinion/Position Papers, Essays, etc.) (120)
 LANGUAGE French
 EDRS PRICE MF01/PC02 Plus Postage.
 DESCRIPTORS *Educational Objectives; Foreign Countries; Nursery Schools; *Policy Formation; *Preschool Education; School Role; *Teaching Methods
 IDENTIFIERS *Switzerland

ABSTRACT

In 1992, a set of objectives for preschool education in the French-speaking cantons in Switzerland was adopted by the heads of the departments of public instruction in French-speaking Switzerland as well as in Tessin (a non-French-speaking canton in Switzerland). This document was prepared to facilitate the use of these objectives within an inter-cantonal perspective. Part 1 provides a brief history of the development of the objectives beginning in 1972, when a subcommission on nursery school education affirmed the social objectives of preschool education. Part 2 explains the process used to redefine the objectives for preschool education in French-speaking Switzerland in 1991 and 1992. Part 3 presents the ideas governing the new objectives, focusing on: (1) the role of preschools in socializing and educating children, complementing the education that takes in the family, and providing a place of transition between the familial and scholastic environments; (2) the role of nursery school as a place where children learn to become students and blossom; (3) the role of teachers; and (4) the ability of particular activities to develop particular skills. Part 4 focuses on the instructional component of the objectives, covering classroom changes, activities. the child in the classroom, the role of play, perceptual training, and education in its broadest sense. Finally, part 5 argues that the new objectives merely provide a framework which must be filled in by practice. (AC)

 * Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
 * from the original document. *

UNE ÉCOLE ENFANTINE: POURQUOI?

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION
CENTER (ERIC)

- This document has been reproduced as received from the person or organization originating it
- Minor changes have been made to improve reproduction quality
- Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy

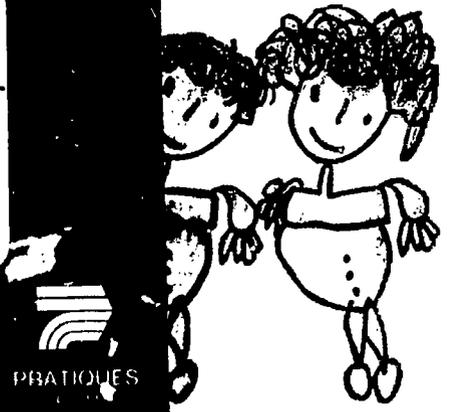
ED 371 818

PS 022092



"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
Irene Cornali-Engel
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

BEST COPY AVAILABLE



UNE ECOLE ENFANTINE : POURQUOI ?

Irène Cornali-Engel



PRATIQUES

93.211 - septembre 1993

INSTITUT ROMAND DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUES
Faubourg de l'Hôpital 43, CH 2007 Neuchâtel Tél. (038)24.41.91 Fax (038)259.947

CORNALI-ENGEL, irène. - Une école enfantine : pourquoi? -
Neuchâtel : Institut romand de recherches et de documentation
pédagogiques, 1993. - 32 p. ; 21 cm. - (Pratiques ; 93.211)

Education préscolaire
Historique
Suisse romande
Objectif pédagogique
Didactique

Milieu familial
Milieu scolaire
Socialisation
Jeu
Perception

*La reproduction, totale ou partielle, des publications de
l'IRDP est en principe autorisée à condition que leur(s)
auteur(s) en ai(en)t été informé(s) au préalable et que les
références soient mentionnées.*

Une école enfantine : pourquoi ?

Résumé

Adoptés récemment par la Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, de nouveaux objectifs pour l'école enfantine de Suisse romande sont en voie d'introduction dans les divers cantons romands.

Le document a été conçu pour préparer leur utilisation dans une perspective intercantonale. Centré sur les objectifs assignés à l'école enfantine en Suisse romande, il présente d'abord leur évolution de 1972 à 1992, puis la démarche mise en oeuvre dès 1991 pour leur redéfinition.

L'essentiel du texte est ensuite consacré à une mise en évidence des lignes fortes de ces nouvelles directives.

Eine Kleinkinderschule : warum ?

Zusammenfassung

Die neuen Zielsetzungen für die Kleinkinderschule in der Westschweiz, die unlängst von der Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren der Westschweiz und des Tessins angenommen wurden, stehen nun in den verschiedenen Westschweizer Kantonen im Einführungsstadium.

Das vorliegende Dokument wurde geschaffen, um ihre Umsetzung auf interkantonaler Ebene vorzubereiten. Es legt den Schwerpunkt auf die der Kleinkinderschule in der Westschweiz zugewiesenen Zielsetzungen und zeigt zuerst deren Entwicklung zwischen 1972 und 1992 auf, dann den zu ihrer Neubestimmung seit 1991 eingeschlagenen Weg.

Im Wesentlichen ist der Text sodann der Herausarbeitung der Hauptmerkmale dieser neuen Direktiven gewidmet.

SOMMAIRE

PREAMBULE	1
1. HISTORIQUE	3
1972 : un plaidoyer.....	3
1972 - 1992 : vingt années d'évolution	4
1992 : une utilité qui n'est plus à démontrer	5
2. LA DEMARCHE	7
3. IDEES DIRECTRICES	11
Du milieu familial au milieu scolaire	11
Ecole enfantine, lieu de vie, lieu d'épanouissement.....	13
Enseignement et apprentissage.....	16
Quelles activités pour quelles connaissances ?.....	19
4. LA DIDACTIQUE	21
La classe remodelée	21
Les activités par projet	24
L'enfant dans la classe	26
La place du jeu	26
L'éducation des perceptions.....	27
L'éducation dans sa globalité	30
5. DES OBJECTIFS ... ET APRES ?	31

PREAMBULE

Les nouveaux objectifs de l'enseignement préscolaire adoptés par les chefs des départements de l'instruction publique (CDIP/SR+TI) et les chefs de service et directeurs de l'enseignement primaire (CS1) seront mis en application dans les classes enfantines des cantons romands, dès l'année scolaire 1993-1994.

L'importance de l'école enfantine se trouve ainsi réaffirmée, c'est une source de satisfaction pour ceux et celles qui ont oeuvré à sa promotion.

Relevons que si ce plan cadre semble permettre à chacun de se retrouver, on peut se demander si c'est bien sur les mêmes contenus. Les auteurs des nouveaux objectifs ont clairement exprimé leur volonté de donner la priorité aux buts généraux, transversaux à toute la démarche pédagogique. Les isoler reviendrait à dénaturer totalement le sens des objectifs adoptés qui portent l'accent sur les conditions à créer pour permettre à l'enfant de construire ses apprentissages, de se forger ses propres instruments de pensée. Remarque triviale peut-être, mais non anodine! Quel adulte, quel parent, quel éducateur ou quel enseignant n'a pas été tenté, pour gagner du temps ou par simple impatience, de penser et d'agir à la place de l'enfant!

Le document "Une école enfantine : pourquoi ?" se veut une mise en évidence, une clarification des lignes fortes des nouveaux objectifs, tenant compte des remarques, suggestions ou critiques récoltées lors de la consultation qui a précédé leur adoption.

Ce texte a reçu l'approbation de l'ensemble des membres de la commission.

*M.-C. Andrès
Présidente de la commission*

Comme les structures, les plans d'études ne sauraient être que souples et sensibles aux changements que suscite le monde en mouvement.

Samuel Roller

1. HISTORIQUE

L'importance de l'école enfantine au sein du processus éducatif est aujourd'hui pleinement reconnue. Et ce fait est à souligner, car il n'en était pas de même au moment de l'élaboration des plans d'études romands CIRCE I, au début des années 70.

1972 : un plaidoyer

En effet, la définition des objectifs assignés à l'enseignement dans les premiers degrés de la scolarité obligatoire était déjà bien avancée lorsque l'attention se porta sur l'école enfantine, et ce fut seulement dans un second temps qu'une sous-commission se vit chargée d'élaborer *"un projet qui traite (...) des buts, programme et méthodes"*¹ de l'école enfantine.

¹ CIRCE, Annexe No 1 au PV No27, 16/17.9.1971, cité dans le rapport de la sous-commission Ecole enfantine, mai 1972.

De plus, le statut de l'école enfantine restait à établir pleinement et cette sous-commission, à l'instigation de la Société pédagogique romande, s'était astreinte à la rédaction d'un long plaidoyer démontrant l'utilité d'une école enfantine et les bénéfices de sa fréquentation pour une égalisation des chances dans et par la formation :

"L'un des objectifs essentiels de l'école enfantine est d'égaliser le plus tôt possible, et le mieux possible, les chances de chacun en atténuant les inégalités, en complétant l'action de la famille et du milieu dans les domaines social, éducatif, psychologique, intellectuel et physique." ²

On peut donc affirmer que, inscrite dès 1972 dans l'enseignement romand, l'école enfantine y pénétrait cependant alors par une petite porte, qui devait même être quelque peu forcée.

1972 - 1992 : vingt années d'évolution

Après cette première réalisation, le statut de l'école enfantine romande se voyait confirmé par l'élaboration commune d'un support didactique : le guide d'éducation préscolaire. Même si sa gestation fut difficile et s'il fut diversement utilisé dans les cantons romands, il a permis, mieux que ne pouvait le faire un seul programme commun, de créer une certaine unité dans les pratiques d'enseignement du niveau préscolaire romand, et d'établir plus solidement encore sa légitimité.

² CIRCE - Rapport de la sous-commission Ecole enfantine, mai 1972.

Dès le milieu des années 80 se pose néanmoins la question de l'avenir à réserver au guide d'éducation préscolaire. Le groupe chargé de cette réflexion, convaincu finalement que la réédition de ce support n'est pas opportune, se trouve rapidement acculé à une impasse, et c'est toute la situation de la préscolarité romande qui est à réenvisager.

C'est ainsi que les responsables cantonaux de l'éducation préscolaire demandent la création d'un document qui définirait les objectifs généraux dans tous les domaines, précisant qu'il faudrait développer les pages du plan d'études romand consacrées à l'école enfantine. S'agissant des moyens d'enseignement, ils proposent d'abord un recensement de tout ce qui est officiellement utilisé dans les cantons, suivi dans un premier temps d'une étude de conformité à mener par l'IRD et, dans un second temps d'une évaluation des lacunes à combler.³

1992 : une utilité qui n'est plus à démontrer

La démarche arrivée à terme aujourd'hui a permis de récolter les fruits de ces vingt années d'évolution puisque, à la fin des années 80, lorsque se pose la question d'une refonte des objectifs de l'école enfantine, tout est plus facile. Une fois encore, la référence au degré primaire prépare le terrain. Le Groupe romand pour l'aménagement des programmes (GRAP) ne vient-il pas de déposer les résultats de sa réflexion, après avoir réécrit les objectifs de l'enseignement dans les degrés 1 à 6 de la scolarité obligatoire ?

³ Selon le procès-verbal de la séance tenue le 26 janvier 1986 à l'IRD.

Constatant donc que les contenus décrits pour l'école enfantine dans CIRCE I manquent parfois de cohérence, que tous les domaines d'enseignement et d'apprentissage ne sont pas présentés, mais surtout que certains concepts pédagogiques sous-jacents sont à revoir, c'est tout naturellement que la redéfinition des objectifs de l'école enfantine est décidée, en juin 1990.



2. LA DEMARCHE

"Entreprendre sur le plan romand une redéfinition des objectifs de l'école enfantine est une opération de coordination intercantonale qui mérite le plus grand soin. L'enjeu est de trouver une formulation des visées de l'école enfantine, et plus largement d'en proposer une image par delà les sensibilités et traditions cantonales spécifiques." ⁴

Avant même qu'une commission ne soit chargée de la mission, des travaux prospectifs menés par l'IRDP avaient permis de définir le cadre dans lequel inscrire celle-ci.

- . Le document devra définir des lignes générales d'enseignement et non un programme détaillé.
- . Des objectifs généraux précéderont la description détaillée des différents contenus.
- . Des exemples de situations d'apprentissage mettront en évidence la complémentarité et l'interpénétration de l'approche des différents domaines à l'école enfantine.
- . Le document devra être utilisable dans tous les cantons, qu'ils connaissent une ou deux années de préscolarité.
- . Le terme de préapprentissage sera revu, étant admis qu'un apprentissage est ou n'est pas.

⁴ Objectifs de l'école enfantine - Une consultation et ses résultats - Irène Cornali-Engel et Jean-François Perret - Recherche - 93.107 - Juillet 1993; il est disponible à l'IRDP.

PRÉAPPRÉHENSION
DANS LE DOMAINE PRÉLOGIQUE
AU NIVEAU PRÉSCOLAIRE



Il est de tradition en Suisse romande, pour assurer le succès de telles entreprises, d'y associer largement toutes les personnes concernées. La réalisation du document attendu a donc été organisée en plusieurs phases :

- . rédaction d'un premier projet,
- . réalisation d'une large consultation,
- . remise du projet sur le métier.

Le premier projet est paru à l'automne 90 et a été diffusé à l'ensemble des intéressés. La consultation s'est déroulée durant l'hiver 1990-1991. Ont été ainsi recueillis :

- . les avis de plus de 800 enseignants et enseignantes, dont les deux tiers ont l'expérience du niveau concerné,
- . les avis de quelques experts du domaine.

Les uns et les autres ont été soigneusement analysés par la commission qui a, en conséquence, repris et retravaillé son projet.⁵

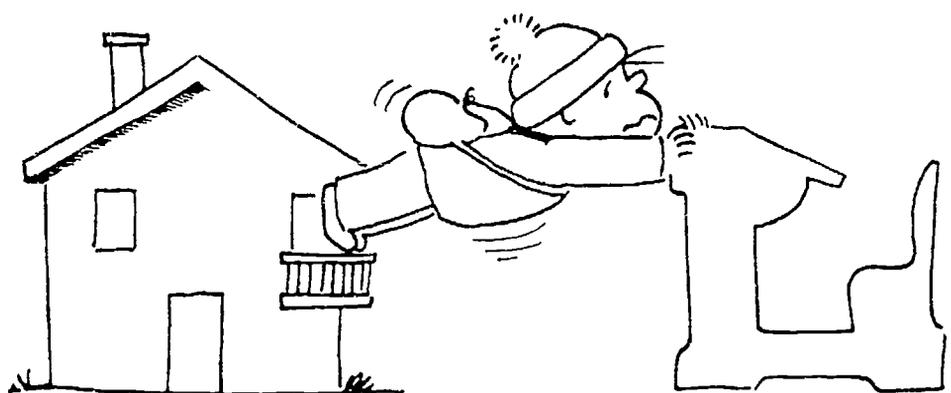
Le document final ainsi élaboré a reçu l'approbation de la Conférence des chefs des départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CDIP-SR/TI).

⁵ Objectifs de l'école enfantine - Une consultation et ses résultats - Irène Cornali-Engel et Jean-François Perret - Recherche - 93.107 - Juillet 1993; il est disponible à l'IRD.P.

3. IDEES DIRECTRICES

Du milieu familial au milieu scolaire.

"L'enseignement préscolaire favorise l'épanouissement de l'enfant par une double action, l'une de socialisation, l'autre d'éducation.



DU MILIEU FAMILIAL AU MILIEU SCOLAIRE

FRATO 93

Pour cela, l'école enfantine doit être un complément à l'éducation de la famille, un lieu de transition entre le milieu familial et le milieu scolaire, une aide à l'insertion de l'enfant dans la société".

Document Suisse romande - Objectifs et activités
préscolaires.

Au niveau psychologique et social, la mission de l'école enfantine est primordiale. Elle se trouve d'ailleurs définie dès le préambule du document, comme le moment privilégié de transition entre le milieu familial et le milieu scolaire. L'intention du législateur est claire : cette éducation est un complément à celle dispensée dans le milieu familial.

Il est du devoir de l'enseignant d'assurer cette complémentarité par des échanges avec les parents, à l'occasion de soirées ad hoc ou de circonstances diverses (fêtes de classe, spectacles ou expositions, journées de plein air ...) mais aussi par des entretiens individualisés.



FRATO 93

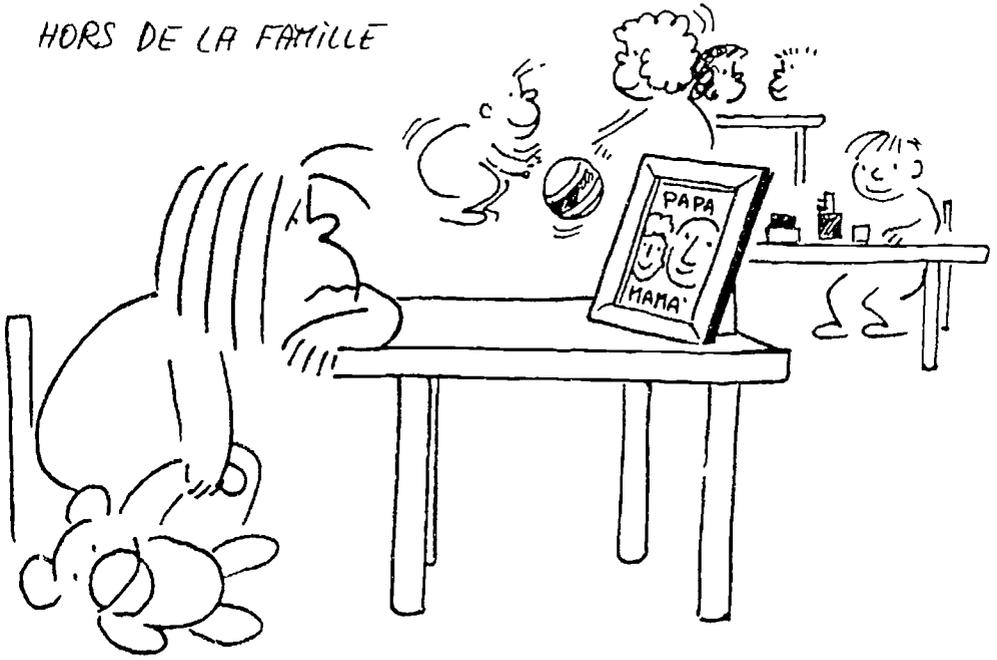
Ecole enfantine, lieu de vie, lieu d'épanouissement

"La socialisation de l'enfant se construit tant dans la classe que dans un contexte plus large intégrant cette dernière; l'enseignant amène l'enfant à comprendre et à élaborer avec ses pairs les règles de vie qui lui permettront de trouver sa place dans le groupe, de s'y intégrer, de coopérer et de participer toujours plus activement à la vie en société."

Document Suisse romande - Objectifs et activités préscolaires.

La seconde des missions fondamentales assignée à l'école enfantine est de ménager une introduction harmonieuse dans le milieu scolaire et d'habituer l'enfant à une nouvelle vie, se déroulant dans un cadre lui aussi nouveau pour lui. L'école enfantine est, pour la grande majorité des enfants, le lieu de la première éducation hors de la famille. Il s'agit donc de leur permettre d'établir des relations que la famille n'offre pas, les échanges s'élargissant à d'autres enfants qui ne sont ni des frères, ni des soeurs, ni des amis habituels, et à d'autres adultes qui ne sont ni le père, ni la mère, ni l'entourage immédiat.

HORS DE LA FAMILLE

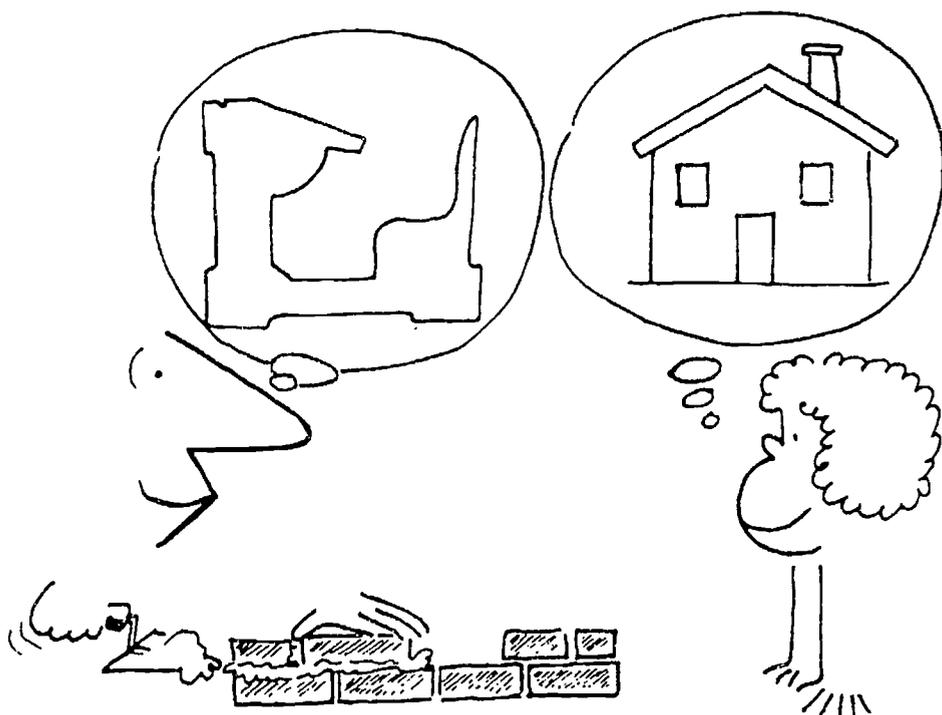


FRAT093

20

14

L'école enfantine est la première étape d'un long processus de scolarisation. Sa fréquentation vise à favoriser l'égalité des chances de formation pour tous les enfants. Tout en stimulant le rythme de développement de l'enfant et en respectant son identité, elle veillera donc à donner à chaque élève l'assurance qu'elle lui offre un milieu fait pour lui, où il peut jouer, apprendre, grandir.



DE BONNES BASES POUR LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE FRATO93

Ce milieu, fortement structuré autour de la présence de l'enseignant, est néanmoins particulier. Les règles de comportement qui y prévalent ne sont certes pas totalement exotiques; elles n'en demeurent pas moins souvent spécifiques : il faut arriver à une heure donnée, il faut savoir écouter l'autre, surtout si cet autre est l'enseignant, il faut partager un espace restreint, il faut choisir une activité entre diverses possibilités, etc.

Le vécu personnel antérieur de l'enfant l'a conduit de manières fort diverses à ces comportements et à ces attitudes. Eviter de creuser les écarts, en accordant la plus grande attention aux enfants en difficulté, est une tâche fondamentale de l'école enfantine.

Enseignement et apprentissage

" Le sens social et la connaissance se structurent à partir d'activités cognitives inscrites dans des situations de vie qui ont un sens pour l'enfant et au cours desquelles l'enseignant saisit toutes les occasions de favoriser cette structuration, amenant ainsi progressivement l'enfant à la maîtrise de soi, à un certain degré d'autonomie."

Document Suisse romande - Objectifs et activités préscolaires.

Il est une ancienne tradition, compréhensible d'ailleurs dans une perspective historique, selon laquelle l'école serait dédiée à l'enseignement. Il est donc nécessaire de rappeler qu'elle est d'abord un lieu d'apprentissage. C'est ainsi qu'à l'école enfantine toute l'attention est à centrer sur l'enfant, avec, comme première préoccupation, de le mettre en situation de bâtir ses propres connaissances.

Dans cette perspective, l'enseignement est essentiellement une recherche, par l'instituteur ou l'institutrice, des situations les plus riches et les plus motivantes, appelant l'enfant à mobiliser ses connaissances pour les entraîner, pour les dépasser et pour en construire de nouvelles. Cette conception peut être qualifiée de fonctionnelle, dans la mesure où elle s'appuie sur l'idée que les connaissances sont élaborées dans le cadre d'un fonctionnement qui les rend nécessaires.

L'enseignant ou l'enseignante adopte pour cela des attitudes relevant plus souvent de l'animation de groupe que du docte professorat. La mise en oeuvre de l'action éducative suppose en effet de sa part:

- une observation attentive des comportements et des intérêts des enfants, une identification de leurs savoir-faire et des procédures qu'ils utilisent, afin d'orienter l'action éducative auprès de chaque enfant et de chaque groupe de la classe; c'est donc une évaluation formative qui sera conduite dès l'école enfantine, centrée sur l'appréciation d'une démarche d'apprentissage et non pas sur celle d'un résultat.



M'AI COMME
L'IMPRESSION
D'ÊTRE ÉPIÉ...



UNE OBSERVATION ATTENTIVE DES COMPORTEMENTS
ET DES INTÉRÊTS DE L'ENFANT.

FRAT093

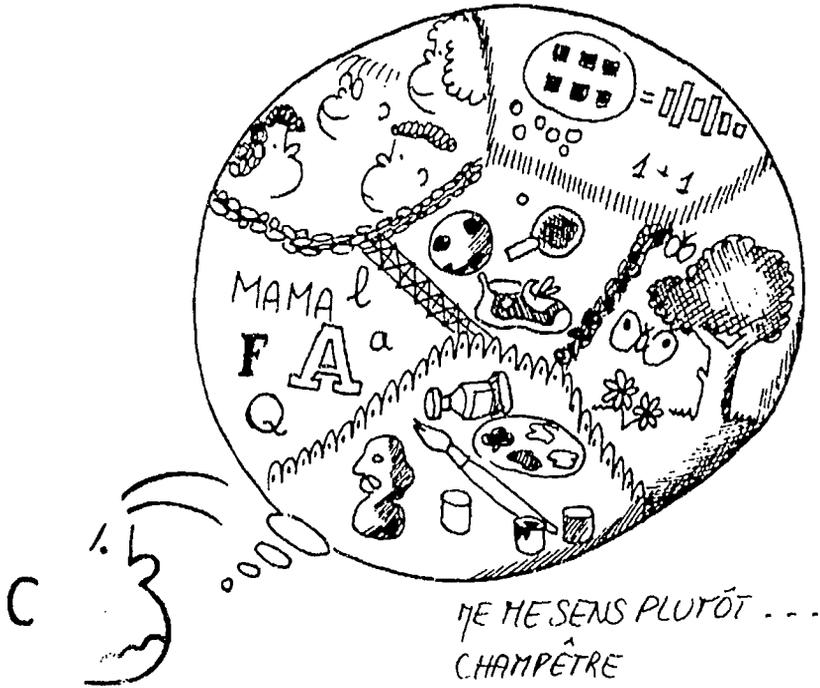
- l'aménagement de situations permettant de centrer l'attention des enfants sur les différents domaines d'activités,
- la mise à disposition permanente des jouets, des jeux, des matériaux et des accessoires divers, variant partiellement au fur et à mesure que l'année avance, de telle sorte que la classe offre toujours matière à réinvestir, à échanger, à découvrir.

Quelles activités pour quelles connaissances ?

Tout apprentissage implique que la notion nouvelle vienne s'insérer dans le réseau des connaissances antérieures, se combiner avec d'autres notions pour former une structure d'ensemble susceptible d'être modifiée ultérieurement; donc, la connaissance se construit et cette construction progresse en réseaux plutôt que de manière linéaire, et elle progresse dans la mesure où l'enfant est mis dans des situations favorables.

Il est dès lors impossible d'établir comme objectifs de l'école enfantine, une liste de contenus à acquérir. C'est au contraire par une description centrée sur des activités de l'enfant que les buts de l'école enfantine seront dessinés, en adoptant pour chaque champ d'activité une double définition :

- présentant d'abord les intentions pédagogiques de l'enseignant ou de l'enseignante, spécifiques à chacun des divers champs d'activités;
- focalisant ensuite l'attention sur l'enfant, et décrivant les activités à lui proposer, puisqu'il est entendu que c'est par l'action qu'il construit ses savoirs.



LES CHAMPS D'ACTIVITÉS

FRATO 93

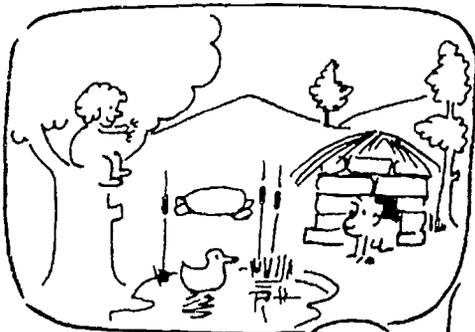
4. LA DIDACTIQUE

La classe remodelée

"Pour atteindre ses buts généraux, l'école propose un milieu stimulant, des situations larges, ouvertes et authentiques, qui permettent à l'enfant de développer ses capacités, de mettre en oeuvre toutes ses fonctions perceptives en harmonie avec son évolution biologique, affective et cognitive. Ces situations favorisent l'exploration, l'observation et le tâtonnement et donnent à l'enfant l'occasion de se confronter à la réalité des objets, de s'appropriier mentalement le monde qui l'entoure, de se mesurer aux autres, de construire sa personnalité, de donner du sens à son action."

Document Suisse romande - Objectifs et activités
préscolaires.





NOUS ALLONS
CRÉER UN
MILIEU
STIMULANT



UN MILIEU STIMULANT



FRATO 93

Ce milieu de vie riche et stimulant demande que la classe soit organisée selon une structure souple, bien éloignée du modèle "pupitres en colonnes" encore trop présent tout au long de la scolarité. La classe présentera au contraire un visage extrêmement varié avec :

- des coins où un matériel déterminé est offert au choix de l'enfant pour des activités de toutes sortes :

- coin-bricolage,
- coin-animaux,
- coin-poupées,
- coin-jeux de société,
- coin-construction,
- coin-modelage,
- coin-exploration,
- coin-bibliothèque,
- coin-peinture,
- coin-activités créatrices,
- coin-magasin,
- etc;

leur organisation et leur contenu varient en cours d'année; la liberté de fréquentation est laissée à l'enfant.

- des ateliers où se font, des activités demandées et expliquées par l'enseignant, le plus souvent de manière autonome; la fréquentation de ces ateliers et la réalisation des tâches proposées font l'objet d'une observation attentive de l'enseignant; ces ateliers, offerts pour une durée limitée, sont renouvelés à rythme rapide tout au long de l'année;

- des moments de regroupements collectifs au cours desquels se déroulent des activités collectives comme des récits, des chansons, des jeux, des introductions ou des restitutions à propos de réalisations individuelles ou de groupe.

Les activités par projet

La mise en oeuvre des principes pédagogiques mentionnés précédemment passera souvent par la réalisation de "projets" :

- décorer la classe,
- organiser un coin,
- réaliser un jeu de société,
- créer un conte,
- préparer une sortie,
- etc.

Cette pratique pédagogique a une histoire complexe et féconde. Elle s'inscrit parmi celle des démarches de construction active et collective des savoirs qui ont permis d'approfondir puis d'élargir depuis trente ans la réflexion éducative amorcée par les psychologues et les pédagogues comme Piaget et Freinet, pour ne citer que les plus connus. Notons que ce concept réapparaît en France dans le projet d'établissement, lequel vise à donner une cohérence à l'éducation, pour les enseignants (par le travail d'équipe) et pour les élèves (par la personnalisation des parcours vers des compétences précises à acquérir en cours et en fin de cycle).

A l'école enfantine, la réalisation de projets sera essentiellement l'affaire de la classe. Ils seront développés pour insérer diverses activités dans un contexte dont la finalité est perceptible à l'enfant, donnant ainsi substance aux situations d'apprentissage dont quelques exemples sont développés dans les dernières pages des objectifs de l'école enfantine.

Au niveau pédagogique, ces projets sont décidés après une discussion commune, qui permet de définir les intentions, les buts et la stratégie à adopter. C'est donc un engagement sous forme de contrat collectif et individualisé qui en est le fondement.



FRATO 93

L'enfant dans la classe

" L'organisation de la classe permet d'alterner harmonieusement des démarches individuelles de groupe ou de la classe entière, ceci dans tous les champs d'activités."

Document Suisse romande - Objectifs et activités préscolaires.

A la diversité de l'organisation matérielle de la classe répondra une diversité de l'organisation sociale. C'est ainsi que les activités menées avec les enfants pourront être collectives - nous pensons ici, par exemple, aux moments consacrés à l'organisation et à l'évaluation des activités, aux histoires, aux chansons, etc.- ou semi-collectives - et les groupes seront de taille très variable -, alors que certaines activités seront purement individuelles.

La place du jeu

"Le jeu, mode d'action le plus spontané de l'enfant, est à privilégier. Il sert notamment à l'approche du symbolisme sous ses différentes formes : projection du vécu de l'enfant, expression de son imaginaire, confrontation entre son monde intérieur et la réalité".

Document Suisse romande - Objectifs et activités préscolaires.

Un enfant engagé dans un jeu symbolique ou dans un jeu de société est un enfant qui s'investit totalement dans ce qu'il fait et le pouvoir formateur de son action est immense.

Loin de l'opposition stérile entre jeu et travail, l'école enfantine fera donc largement appel aux situations ludiques pour

offrir à l'enfant des occasions d'éprouver et d'exercer ses connaissances.

L'éducation des perceptions

L'éducation des perceptions figurait dans CIRCE I en tant que sphère éducative spécifique. Cette position privilégiée était la marque de l'importance donnée à l'éducation sensorielle dans l'école Montessori.

La perspective constructiviste privilégiant les interactions, adoptée dans l'ensemble du nouveau document, fait que les perceptions sont considérées d'abord comme des outils -certes privilégiés - à mettre en oeuvre dans l'approche de plusieurs champs d'activités. Il faut, par exemple:

“écouter et observer en cours d'activités langagières”;
“écouter en activités musicales”.

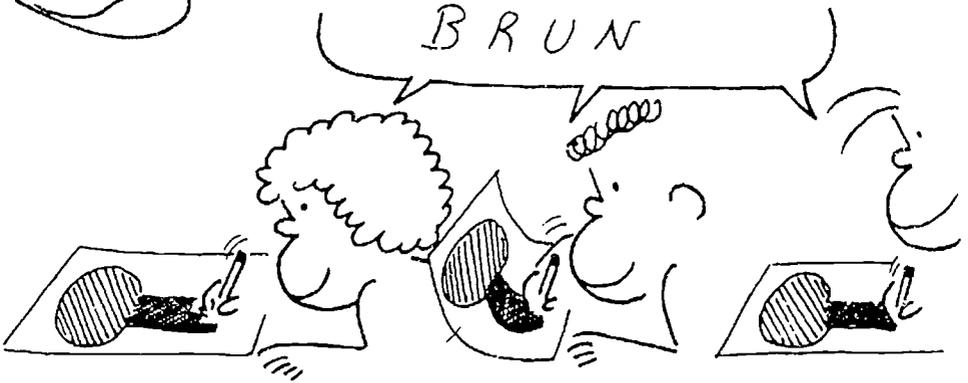
C'est cependant pour les activités d'exploration de l'environnement que les perceptions sont le plus vivement sollicitées puisqu'il est dit qu'elles permettent à l'enfant:

“d'observer l'environnement proche en faisant appel à l'ensemble de ses perceptions visuelles, auditives, tactiles, olfactives et gustatives”

Document **Suisse romande - Objectifs et activités préscolaires.**

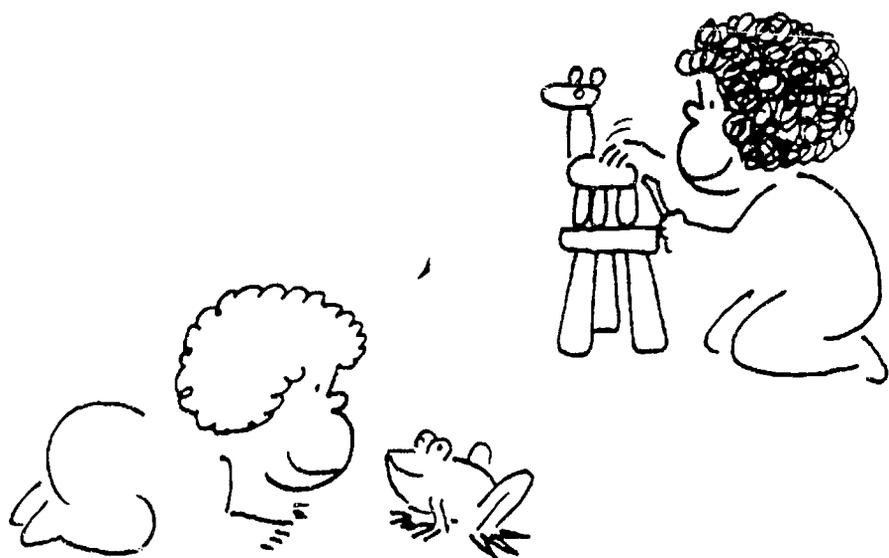
LES FEUILLES SONT VERTES
ET LE TRONC EST...

B R U N



FRAT093

OBSERVER L'ENVIRONNEMENT PROXIME SURTOUT EN CE QUI CONCERNE
LES COULEURS



Explorer du matériel (...), observer et reconnaître les formes géométriques simples (...), comparer des collections"

Document Suisse romande - Objectifs et activités préscolaires.

Loin d'avoir disparue, l'éducation des perceptions se trouve ainsi pleinement intégrée à l'ensemble des domaines d'activités.

L'éducation dans sa globalité

L'enseignement dispensé en classe est trop souvent artificiellement découpé en petites unités centrées chacune sur un domaine d'activités propre, sans souci d'établir une cohérence d'ensemble perceptible à l'enfant. L'école enfantine tend au contraire à considérer l'éducation dans sa globalité. La conduite de projets se révélera, à cet égard, particulièrement adaptée, puisque cette pratique porte tout naturellement à l'interdisciplinarité.

5. DES OBJECTIFS ... ET APRES ?

La mise en pratique de nouveaux objectifs est sans nul doute un moment décisif pour la coordination scolaire romande. Suffisamment soutenue par une large formation-information dispensée à toutes les personnes intéressées, elle permettra de faire comprendre et partager les idées directrices du document.

Mais ce plan, qui est un plan-cadre est encore à compléter, les quelques exemples de pratiques de classe portés dans les dernières pages ne donnant qu'une image très partielle de la physionomie d'une classe enfantine et ne permettant pas d'en dessiner suffisamment le déroulement quotidien.

La démarche attend donc d'être assurée sur des bases plus larges et plus concrètes, à défaut desquelles les objectifs risqueraient de n'être qu'une référence de pure forme.

Irène Cornali-Engel

